



CONSEIL COMMUNAL DE MONTANAIRE

Rapport de la Commission de gestion et des finances Conseil communal du 19 juin 2014

Objet : Préavis no 05/2014 – Aménagement du centre du village de Thierrens

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En date du 4 juin 2014, la commission de gestion et des finances, représentée par Jean-Maurice David, Jean-Luc Pidoux et Corinne Favre, rapporteuse, a rencontré Claude-Alain Cornu, municipal des finances et Jean-Michel Pidoux, municipal responsable du dossier, pour la présentation du préavis susmentionné.

Depuis 2003, cet aménagement a fait l'objet de plusieurs variantes. La dernière a été présentée, en décembre 2012, au Conseil communal de Thierrens, qui l'avait acceptée en donnant mandat à la Municipalité de Montanaire d'en assurer la continuité.

La commission tient à relever les points suivant :

- Les premières études ont été payées par la Commune de Thierrens ;
- Le montant demandé par la Municipalité (fr. 325'000.-) est basé sur des soumissions rentrées ;
- L'emprunt demandé (fr. 275'000.-) ne sera peut-être pas réalisé (à voir selon nos liquidités futures) ;
- Le service des routes a accordé une subvention pour le renouvellement de la couche de roulement d'environ fr. 5'000.- ;

Dès lors, la commission de gestion et des finances considère cette dépense comme justifiée et recommande au Conseil communal :

- **d'autoriser** la Municipalité à effectuer les travaux d'aménagement du centre du village de Thierrens ;
- **d'accorder** dans ce but un crédit de fr. 325'000.- ;
- **de financer** ce montant de la manière suivante :
 - fr. 50'000.- par la trésorerie courante
 - **le solde de fr. 275'000.-** par un emprunt auprès d'un établissement bancaire ou une autre institution, aux meilleures conditions du marché ;
- **d'amortir** le montant total de fr. 325'000.- sur une période de 20 ans, à raison de fr. 16'250.- par an, la 1^{ère} fois lors de l'exercice 2015.

Pour la commission :

Jean- Maurice David

Jean-Luc Pidoux

Corinne Favre